

Montréal, le 1er juillet 2013

Office de consultation publique de Montréal

Mesdames, Messieurs,

Objet: 2<sup>e</sup> école à l'Île-des-Sœurs / Les Néo-Québécois ne sont pas pris en compte

En tant que formatrice en francisation auprès des immigrants et retraitée ayant évolué toute ma vie professionnelle en coopération internationale, je n'entends certes pas parler au nom des néo-Québécois résidant à L'Île-des-Sœurs, mais j'estime qu'on n'a pas assez tenu compte de leur point de vue dans le débat sur l'implantation d'une 2<sup>e</sup> école dans l'île.

Trop souvent, c'est un groupe sans voix.

Il faut se rappeler que 13,3 % de la population de l'IDS est composée de ménages à faibles revenus<sup>1</sup>, qu'elle y vit dans des habitations à loyer et n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants à l'école privée.

Or les enfants des «nouveaux arrivants» ont été les premiers à être transportés dans la circulation du pont Champlain aux heures de pointe vers des écoles sur la terre ferme, à Verdun; ces enfants continueront-ils d'être encore les premiers à souffrir du manque d'école ? On s'entend aujourd'hui pour reconnaître que l'intégration des néo-Québécois est une priorité et une condition nécessaire à une vie harmonieuse, mais envoyer ces enfants étudier dans un quartier qui leur est étranger est-il un bon moyen de les intégrer ?

Je comprends que les néo-Québécois et leurs enfants sont traités comme des citoyens de deuxième classe. C'est un très mauvais message à leur adresser.

Nous sommes en fait devant une situation discriminatoire.

Il est urgent de mettre les vraies priorités à leur place. Construisons immédiatement une 2<sup>e</sup> école pour le bien de tous les enfants de L'Île-de-Sœurs.

Josée Lafleur

---

<sup>1</sup> Référence : [Agir ensemble à Verdun; portraits et enjeux socio-économiques du territoire, 2009](#)